

Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire

*(à adresser en mairie au minimum 15 jours avant la
manifestation)*

Nom et Prénom du demandeur

Adresse

.....

Téléphone

Agissant en qualité de

(Président, secrétaire, gérant...)

Nom de l'association

Adresse du siège social

Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire, en application de l'article
L3334-2 du Code de la Santé Publique, dans le cadre de la manifestation suivante :

Objet

Lieu

Date du..... au

Horaires de..... h..... à..... h.....

Fait à Saint Germain de Prinçay le

Signature du demandeur :

Visa de la Mairie :